

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 2-54 rév. 10

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LNE

N° SIREN : 313320244

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX DE REFERENCE / CHIMIE - MESURES BIOLOGIQUES DE REFERENCE
REFERENCE MATERIALS / CHEMISTRY - BIOLOGICAL REFERENCE MEASUREMENT

réalisées par / *performed by :*

LNE - Laboratoires de Paris
1 rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **30/04/2018**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/09/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
The Pole Manager,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-54 Rév 9.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-54 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-54 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LNE - Laboratoires de Paris
1 rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15

Dans son unité :

- LNE Paris - Pôle Chimie et Biologie (2-54)

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : LNE Paris - Pôle Chimie et Biologie (2-54)

L'accréditation porte sur :

PORTEE FIXE

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices environnementales					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Matrices solides (ex : résines, poudres)	Dosage de l'eau	de 60 µg/g à 200 mg/g	De 2 à 0,1%	Titration coulométrique Karl-Fisher	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0507-02
Matrices liquides (ex : solvants, produits purs)		de 2 µg/g à 200 mg/g	De 10 à 1%		Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0507-01

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation

Note : La portée détaillée est disponible sur le site Internet du LNE : www.lne.fr

PORTEE GENERALE

Partie 1 : Chimie – environnement

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Gaz			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
1.1	Gaz	Fraction molaire d'un composé dans un mélange gazeux de référence	Méthode gravimétrique
1.2	Gaz	Fraction molaire d'un composé dans un mélange gazeux	Etalonnage par comparaison à des étalons de référence
1.3	Tubes d'adsorbant	Masse de BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, m-Xylène et o-Xylène)	Chargement de tubes d'adsorbant en BTEX à partir d'un matériau de référence gazeux

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices environnementales			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
2.1	Matrices environnementales	Dosage de métaux (hors éléments mono-isotopiques)	Analyse par dilution isotopique et ICP/MS
2.2	Eaux	Dosage de molécules organiques	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse
			Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
2.4	Sédiments et boues	Dosage de molécules organiques	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
2.5	Matrices environnementales	Dosage des éléments mono-isotopiques	Analyse par ajouts dosés et ICP/MS
2.6	Eaux	Dosage de molécules organométalliques	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à l'ICP/MS

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Solutions organiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
3.1	Solvants	Dosage de molécules organiques	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
			Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse
3.2	Ethanol	Détermination de la pureté de l'éthanol	Dosage de l'eau par titrage colométrique et dosage des impuretés par chromatographie en phase gazeuse

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / pH			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
4.1	Solutions tampon aqueuses de pH	Etalonnage de matériaux de référence pour la mesure de pH	Mesure de forces électromotrices entre une électrode à hydrogène et une électrode de référence Ag/AgCl dans une cellule sans jonction

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Conductivité			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
5.1	Solutions aqueuses	Etalonnage de matériaux de référence pour la mesure de conductivité électrolytique	Mesure de la conductivité électrolytique avec un banc secondaire à 2 électrodes
5.2	Conductimètres commerciaux	Etalonnage de conductimètres commerciaux pour la mesure de conductivité électrolytique	Comparaison de la valeur d'une solution de référence d'un banc secondaire à la valeur mesurée par l'appareil à étalonner

Partie 2 : Chimie - agro-alimentaire

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices alimentaires			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
6.1	Matrices alimentaires	Dosage de métaux (hors éléments mono-isotopiques) et de leurs différentes espèces	Analyse par dilution isotopique et ICP/MS Analyse de spéciation par dilution isotopique et HPLC – ICP/MS
6.3	Matrices alimentaires	Dosage de molécules organiques	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
6.4	Matrices alimentaires	Dosage des éléments mono-isotopiques	Analyse par ajouts dosés et ICP/MS

Partie 3 : Mesures biologiques de référence

L'accréditation est délivrée également selon la norme NF EN ISO 15195, "Exigences pour les laboratoires réalisant des mesurages de référence", en tant que référentiel d'accréditation complémentaire applicable, en plus de la norme NF EN ISO/CEI 17025.

MATERIAUX DE REFERENCE / Mesures biologiques de référence / Matrices biologiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
7.1	Matrices biologiques	Détermination de la concentration d'analytes de Biochimie	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
			Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse
			Analyse par chromatographie couplée à la spectrométrie de masse hors quantification par dilution isotopique
7.2	Solution étalon	Détermination de la concentration d'analytes de Biochimie	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse
7.3	Matrices biologiques	Détermination de la concentration d'analytes de Biochimie	Analyse par dilution isotopique associée à l'ICP/MS
7.4	Acides aminés en solution	Dosage d'acides aminés (Alanine, Leucine, Isoleucine, Phénylalanine, Valine, Proline)	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse
7.5	Peptides en solution	Dosage de peptides	Analyse des acides aminés par hydrolyse et LC/MS

PORTEE DETAILLEE

Partie 1 : Chimie – environnement

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Gaz							
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie		Principe de la méthode	Référence de la méthode
1.1	Gaz	Toluène dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	0,3 %	0,2 %	Etalons préparés par méthode gravimétrique	Méthode développée par le laboratoire : 371 A 0518
		o-xylène dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	0,3 %	0,2 %		
		m-xylène dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	0,3 %	0,2 %		
		p-xylène dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	0,3 %	0,2 %		
		Ethylbenzène dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	0,3 %	0,2 %		

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Gaz (Suite)							
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie		Principe de la méthode	Référence de la méthode
1.2	Gaz	CO dans l'azote	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %	Comparaison à un étalon réalisé par méthode gravimétrique Analyse par Infra-rouge	Méthodes développées par le laboratoire : 371 A 0519
		CO dans l'air	De 1.10^{-6} à 1.10^{-4} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		Benzène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %	Comparaison à un étalon réalisé par méthode gravimétrique Analyse par chromatographie en phase gazeuse	
		Benzène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		Toluène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		Toluène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		o-xylène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		o-xylène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		m-xylène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		m-xylène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		p-xylène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		p-xylène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		Ethylbenzène dans l'azote	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %	Comparaison à un étalon réalisé par méthode gravimétrique Analyse par chimiluminescence	
		Ethylbenzène dans l'air	De 1.10^{-9} à 1.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		NO dans l'azote	De 5.10^{-8} à 1.10^{-6} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %	Comparaison à un étalon obtenu par perméation Analyse par chimiluminescence	
		NO dans l'air	De 5.10^{-8} à 1.10^{-6} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,7 %		
		NO ₂ dans l'azote	De 5.10^{-8} à 1.10^{-6} mol.mol ⁻¹	2,0 %	1 %	Comparaison à un étalon obtenu par perméation Analyse par chimiluminescence	
NO ₂ dans l'air	De 5.10^{-8} à 1.10^{-6} mol.mol ⁻¹	2,0 %	1 %				
SO ₂ dans l'air	De 5.10^{-8} à 5.10^{-7} mol.mol ⁻¹	2,0 %	0,6 %	Comparaison à un étalon obtenu par perméation Analyse par fluorescence UV			
O ₃ dans l'air	De 0 à 1.10^{-6} mol.mol ⁻¹	$2 \times \sqrt{(1,1.10^{-2} \times C)^2 + 0,28^2}$ mol.mol ⁻¹ C : concentration en O ₃ en 10^{-9} mol.mol ⁻¹	Comparaison à un étalon obtenu par génération d'ozone Analyse par photométrie UV				
1.3	Tubes d'adsorbant	Masse de BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, m-Xylène et o-Xylène)	500 à 2700 ng	5 %	2 %	Chargement de tubes d'adsorbant en BTEX à partir d'un matériau de référence gazeux	Méthode développée par le laboratoire : 371 A 0537

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices environnementales						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
2.1	Matrices environnementales	<u>Eléments (métaux)</u> : Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Se, Sn, Zn	Concentration : 0,1 µg/kg à 1000 mg/kg	De 8 à 3 %	Analyse par dilution isotopique et ICP-MS	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0503
		<u>Eléments (métaux)</u> : Hg	Concentration : 0,1 à 100 µg/kg	De 8 à 2 %		
2.2	Eaux de surface, eaux souterraines et eaux destinées à la consommation humaine	<u>Composés (molécules organiques)</u> : Triazines Atrazine Deéthylatrazine Déisopropylatrazine Simazine Terbutylazine Terbutryne	De 10 ng/kg à 1 µg/kg	De 10 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0506
		<u>Composés (molécules organiques)</u> : Phénylurées Chlortoluron Diuron Isoproturon linuron				
	Eaux de surface, eaux souterraines et eaux destinées à la consommation humaine	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) Naphtalène Anthracène Benzo(b)fluoranthène Benzo(k)fluoranthène Benzo(a)pyrène Indeno(1,2,3-cd)pyrène Benzo(g,h,i)pérylène	De 0,02 à 1 µg/kg	De 20 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0502

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices environnementales (Suite)						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
2.4	Matrices environnementales	<u>Composés (molécules organiques)</u> : Polychlorobiphényles	Concentration : 10 ng/g à 10 µg/g	De 15 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0502
2.5	Matrices environnementales	<u>Elément</u> : As	Concentration : 10 à 100 mg/kg	De 13 à 5 %	Analyse par ajouts dosés et ICP/MS	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0513
	Matrices environnementales	<u>Elément</u> : As	Concentration : 0,1 à 10 µg/filtre	De 10 à 5 %	Analyse par ajouts dosés et ICP/MS	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0513
2.6	Eaux	Molécule organométallique : TBT (Tributylétain)	Concentration : 0,2 à 500 ng/kg	De 10 à 5 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à l'ICP/MS	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0517-02

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Solutions organiques						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
3.1	Solvants	<u>Composés (molécules organiques) :</u> HAP Acénaphthalène Acénaphène Anthracène Benzo(a)pyrène Benzo(a)anthracène Benzo(b)fluoranthène Benzo(k)fluoranthène Benzo(g,h,i)pérylène Benzo(e)pyrène Biphényle Chrysène Dibenzo(a,h)anthracène Fluoranthène Fluorène Indéno(1,2,3-cd)pyrène Naphtalène Pérylène Phénanthrène Pyrène	Concentration : 0,1 à 100 mg/kg	De 20 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Méthodes développées par le laboratoire : 372 E 0502

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Solutions organiques (Suite)

N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
3.1	Solvants	<u>Composés (molécules organiques) :</u> Polychlorobiphényles	Concentration : 10 ng/g à 10 µg/g	De 15 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse	Méthodes développées par le laboratoire : 372 E 0506
		<u>Composés (molécules organiques) :</u> Triazines Atrazine Deéthylatrazine Déisopropylatrazine Simazine Terbutylazine Terbutryne	De 10 µg/kg à 1 mg/kg	De 10 à 2 %		
		<u>Composés (molécules organiques) :</u> Phénylurées Chlortoluron Diuron Isoproturon Linuron				
3.2	Ethanol	Détermination de la pureté de l'éthanol	980 mg/g à 999,98 mg/g	De 0,001 à 0,2 %	Dosage de l'eau par titrage coulométrique et dosage des impuretés par chromatographie en phase gazeuse	Procédure 372 E 0518

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / pH						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
4.1	Solutions tampon aqueuses de pH	pH = 4,005 à 25°C * Matériau de référence primaire de phtalates	Domaine de température : 15°C - 40°C	0,0050	Mesure de forces électromotrices entre une électrode à hydrogène et une électrode de référence Ag/AgCl dans une cellule sans jonction	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0505
		pH = 6,865 à 25°C * Matériau de référence primaire de phosphates	Domaine de température : 15°C - 40°C	0,0050		
		pH = 9,180 à 25°C * Matériau de référence primaire de borates	Domaine de température : 15°C - 40°C	0,004		
		pH = 10,012 à 25°C * Matériau de référence primaire de carbonates	Domaine de température : 15°C - 40°C	0,013	Mesure de forces électromotrices entre une électrode à hydrogène et une électrode de référence Ag/AgCl dans une cellule sans jonction	372 E 0505 et 372 E 0505-04

* Ces valeurs sont données à titre indicatif. Selon le matériau, de légères différences peuvent être observées.

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Conductivité						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
5.1	Solutions aqueuses	Conductivité électrolytique	Conductivité électrolytique de solutions de $0,005 \text{ S.m}^{-1}$ à $0,2 \text{ S.m}^{-1}$	0,5 %	Mesure de la conductivité électrolytique avec un banc secondaire à 2 électrodes	Méthodes développées par le laboratoire : 372 E 0511
5.2	Conductimètres commerciaux	Conductivité électrolytique	Conductivité électrolytique de solutions de $0,005 \text{ S.m}^{-1}$ à $0,2 \text{ S.m}^{-1}$	0,5 %	Comparaison de la valeur d'une solution de référence d'un banc secondaire à la valeur mesurée par l'appareil à étalonner	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0511
			Conductivité électrolytique de solutions de $0,001$ à $0,005 \text{ S.m}^{-1}$	1 %		Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0511

Partie 2 : Chimie - agro-alimentaire

MATERIAUX DE REFERENCE / Chimie / Matrices alimentaires						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
6.1	Matrices alimentaires	<u>Eléments (métaux)</u> : Cd, Cu, Pb, Sn, Zn, Hg, Se	Concentration : 0,05 à 1000 mg/kg	De 15 à 2 %	Analyse par dilution isotopique et ICP-M	Méthodes développées par le laboratoire : 372 E 0503
		<u>Eléments (métaux)</u> : SeMet (sélénométhionine)	Concentration : 10 à 5000 mg/kg	De 10 à 4 %	Analyse par dilution isotopique et HPLC-ICP-MS	Méthodes développées par le laboratoire : 372 E 0517-01
6.3	Eaux, Vins	Ethanol	Concentration : 50 à 200 g/kg	De 4 à 2 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0502
	Matrices alimentaires	<u>Composés (molécules organiques)</u> : Pyréthroïdes Bifenthrine Cyperméthrine Cis et trans perméthrine	Concentration : 0,1 à 10 mg/kg	De 15 à 2 %		
6.4	Matrices alimentaires	<u>Elément</u> : As	Concentration : 1 à 100 mg/kg	De 10 à 5%	Analyse par ajouts dosés et ICP/MS	Méthode développée par le laboratoire : 372 E 0513

Partie 3 : Mesures biologiques de référence

MATERIAUX DE REFERENCE / Mesures biologiques de référence / Matrices biologiques						
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure / Domaine d'application	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode
7.1	Sérum	Dosage du glucose	De 1,6 à 20 mmol/l	De 1 à 3 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
		Dosage de la créatinine	De 25 à 500 µmol/l	De 1 à 3 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
		Dosage du cholestérol total	De 1 à 10 mmol/l	De 1 à 3 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
		Dosage des triglycérides	De 0,2 à 8 mmol/l	De 1 à 4 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
		Dosage de la créatinine	De 25 à 500 µmol/l	De 1 à 3 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0506
		Dosage du cholestérol LDL et HDL	De 1 à 10 mmol/l	De 2 à 5 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
	Sang total et hémolysats	Dosage de l'hémoglobine glyquée HbA1c	De 20 à 150 mmol.mol ⁻¹	De 1 à 4 mmol.mol ⁻¹	Analyse par chromatographie couplée à la spectrométrie de masse hors quantification par dilution isotopique	Procédure 372 E 0514
7.2	Mélange d'acides aminés en solution	Dosage des acides aminés (Alanine, Leucine, Isoleucine, Phénylalanine, Valine, Proline)	De 0,5 à 500 µg/g	De 1 à 3 %	Analyse par dilution isotopique associée à la chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse	Procédure 372 E 0502
7.3	Matrices biologiques	Dosage du fer	De 500 à 2000 µg/kg	5 %	Analyse par dilution isotopique associée à l'ICP/MS	Procédures 372 E 0503 et 372 E 0503-10
7.4	Acides aminés en solution	Dosage d'acides aminés (Alanine, Leucine, Isoleucine, Phénylalanine, Valine, Proline)	0,5 à 500 µg/g	1 à 3%	Dilution isotopique associée à la Chromatographie en phase liquide couplée à la spectrométrie	Procédure 372 E 0506-03
7.5	Peptides en solution	Dosage de peptides	25 à 500 µmol/L	5 à 10 %	Analyse des acides aminés par hydrolyse et LC/MS	Procédure 372 E 0506-03

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **30/04/2018** Date de fin de validité : **30/09/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Séverine MOUISEL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-54 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr